

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00698
Numéro SIREN : 381 453 133
Nom ou dénomination : GENDROT EXPERTISE CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 13043


 Le : 29 JUL. 2022
 Numéro:

13043

GENDROT EXPERTISE CONSEIL

 SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE au capital de 197 277 € - R.C.S. Evry 381 453 133
 28 rue Pasteur – 91120 Palaiseau

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2022

[.....]

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

La collectivité des associés, constatation faite qu'il existe un bénéfice distribuable de **2 493 230 euros** compte tenu du report à nouveau de **1 542 074 euros** et du résultat de l'exercice de **951 156 euros**, affecte le résultat de l'exercice soit **951 156 euros** au compte de report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION - dividendes

L'Assemblée Générale propose la mise en distribution d'un dividende précipitaire prioritaire égal à cinq centimes d'euros (0,05 €) par actions de préférence dites API2017 détenues. Soit un montant total de **109 981,55 euros** pour un total de 2 199 631 actions de préférence dites API2017 détenues par la société Club Deal 2017.

L'Assemblée Générale décide que la mise en distribution dudit dividende annuel précipitaire prioritaire aura lieu avant le 30/09/2022, à hauteur de 109 981,55 euros bruts, soit 0,05 € par actions de préférence dites API2017 détenues, par prélèvement sur le compte de report à nouveau, sous la forme, dans les modalités et dans les temps que la Présidence estimera les plus opportuns.

Il est rappelé que la distribution du dividende annuel précipitaire prioritaire à la société Club Deal 2017 entre dans le champ d'application du régime spécial des sociétés mères et filiales (article 216 du Code Général des Impôts). En conséquence le versement dudit dividende annuel précipitaire prioritaire ne donnera lieu qu'à l'imposition d'une quote-part forfaitaire de frais et charges fixée uniformément à 5% du montant total du versement.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2018	0	109 981.55 euros
2019	0	109 981.55 euros
2020	0	109 981,55 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[.....]

H. GENDROT

Président, Président de séance

Désignation de l'entreprise : GENDROT EXPERTISE CONSEIL 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 28 RUE PASTEUR 91120 PALAISEAU Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

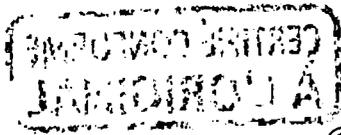
Numéro SIRET * 3 8 1 4 5 3 1 3 3 0 0 0 5 4 N° éant

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 1 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 133 585	1 133 585	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	20 871	20 381	490
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	116 417	48 943	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	8 751 811	8 751 811		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	75 340	75 340		
TOTAL (II)		BJ	BK	10 146 967	136 798	10 010 170	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	842 220	72 102	770 118
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 238 814		1 238 814
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF		CG	1 597 786		1 597 786	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	20 006		20 006	
	TOTAL (III)	CJ	CK	3 698 826	72 102	3 626 724	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	13 845 793	208 899	13 636 894	

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CR (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		GENDROT EXPERTISE CONSEIL		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 197 278...)	DA	197 278	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	2 153 337	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 542 074	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	951 156	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 863 845	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	9 500	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	9 500	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 952 430	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	672 928	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 337	
	Dettes fiscales et sociales	DY	278 592	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	170 657	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	260 604	
	TOTAL (IV)	EC	8 763 549	
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 636 894	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 042 180		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Groupe Prieur

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

GENDROT EXPERTISE CONSEIL

28, rue Pasteur
91120 PALAISEAU

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

Société GENDROT EXPERTISE CONSEIL
28, rue Pasteur
91120 PALAISEAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée de la société GENDROT EXPERTISE CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GENDROT EXPERTISE CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes,
Le 23 juin 2022

Pour la SARL PRIEUR & ASSOCIES AUDIT

Thierry GIROT
Commissaire aux comptes

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	1 133 585		1 133 585	1 133 585	
Autres immobilisations incorporelles	20 871	20 381	490	1 054	- 564
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	165 360	116 417	48 943	64 902	- 15 959
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	8 751 811			7 343 310	1 408 501
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	75 340		75 340	75 340	
TOTAL (I)	10 146 967	136 798	10 010 170	8 618 191	1 391 979
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				6 590	- 6 590
Clients et comptes rattachés	842 220	72 102	770 118	886 406	- 116 288
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs	1 396		1 396	2 338	- 942
Personnel	126		126	3 990	- 3 864
Organismes sociaux	7 333		7 333	5 333	2 000
Etat, impôts sur les bénéfices	11 133		11 133		11 133
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	73 937		73 937	89 728	- 15 791
Autres	1 144 888		1 144 888	1 086 303	58 585
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				2 050	- 2 050
Disponibilités	1 597 786		1 597 786	1 474 663	123 123
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	20 006		20 006	17 249	2 757
TOTAL (II)	3 698 826	72 102	-3 626 724	3 574 651	52 073
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 845 793	208 899	13 636 894	12 192 842	1 444 052

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 197 278)	197 278	197 278	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 153 337	2 153 337	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	20 000	20 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	0		
Report à nouveau	1 542 074	1 812 733	623 262
Résultat de l'exercice	951 156	234 173	217 912
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	4 863 845	4 022 671	841 174
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	9 500		9 500
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	9 500		9 500
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	6 952 430	6 054 628	897 802
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	672 928	955 567	- 282 639
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 337	286 460	141 877
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	34 174	39 389	- 5 215
Organismes sociaux	45 254	44 130	1 124
Etat, impôts sur les bénéfices		16 984	- 16 984
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	188 840	209 289	- 20 449
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	10 324	3 393	6 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	170 657	314 467	- 143 810
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	260 604	245 865	14 739
TOTAL (IV)	8 763 549	8 170 171	593 378
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	13 636 894	12 192 842	1 444 052

Annexes 2022

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation de réserves est de 13 636 893,92 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 951 136,07 E.

Dans le cadre de sa politique d'expansion, la société a continué à effectuer des prises de participation dans des structures soit par souscription de parts sociales soit par voie de rachat de l'intégralité des titres (cf tableau des filiales).

Réalisation d'une fusion par absorption de la Société SECCIF par la Société AUDIT CONSEIL EUROPE, toutes deux détenues à 100 % par la société GENDROT EXPERTISE CONSEIL.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

CHANGEMENT DE METHODE

Les méthode d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour l'exercice 2019 avaient été modifiées : changement de méthode de comptabilisation de la provision pour travaux restants en produit constaté d'avance. Cette méthode de comptabilisation est maintenue pour cet exercice.

Annexes 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 133 585 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	790 000		790 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	343 585		343 585	%
TOTAL	1 133 585		1 133 585	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 10 146 967 E

Actif Immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 154 456			1 154 456
Immobilisations corporelles	165 942	4 908	5 490	165 360
Immobilisations financières	7 418 650	1 408 501		8 827 151
TOTAL	8 739 048	1 413 409		10 146 967

Amortissements et provisions d'actif = 136 798 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 817	564		20 381
Immobilisations corporelles	101 041	20 866	5 490	116 417
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	120 857	21 430	5 490	136 798

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Flo - fonds commercial	118 000	0	118 000	Non amortiss.
Fonds commercial -tup florimel	225 585	0	225 585	Non amortiss.
Fonds commercial	790 000	0	790 000	Non amortiss.
Autres immos.incorpo	17 850	17 359	490	de 1 à 5 ans
F - autres immo incorp.	3 022	3 022	0	3 ans
Inst.agenc.divers	60 140	30 004	30 136	de 3 à 10 ans
F - materiel informatique	22 741	11 332	11 409	de 3 à 4 ans
Materiel bureau	17 333	16 349	984	de 5 à 7 ans
F - materiel de bureau	13 980	11 332	2 647	de 3 à 5 ans
Flo - mat bureau & info	3 614	16 349	-12 735	de 3 à 5 ans
Materiel informatique	30 188	24 694	5 493	de 2 à 5 ans
Mobilier	17 365	11 946	5 419	5 ans
TOTAL	1 319 817	142 387	1 177 429	

Etat des créances = 2 176 379 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	75 340		75 340
Actif circulant & charges d'avance	2 101 039	2 101 039	
TOTAL	2 176 379	2 101 039	75 340

Provisions pour dépréciation = 72 102 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	56 036	37 688	21 622		72 102
Comptes financiers					
TOTAL	56 036	37 688	21 622		72 102

Produits à recevoir par postes du bilan = 32 280 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	32 280



Charges constatées d'avance = 20 006 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Annexes 2022 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 197 278 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7199401		
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7199401	0,03	197 278

Provisions = 9 500 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges		9 500			9 500
TOTAL		9 500			9 500

Etat des dettes = 8 763 549 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 952 430		5 168 289	553 080
Dettes financières diverses	672 928			
Fournisseurs	428 337			
Dettes fiscales & sociales	278 592			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	170 657			
Produits constatés d'avance	260 604			
TOTAL	8 763 549	3 042 180	5 168 289	553 080

Charges à payer par postes du bilan = 93 508 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2 801
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	36 951
Dettes fiscales & sociales	53 756
Autres dettes	
TOTAL	93 508

Produits constatés d'avance = 260 604 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2022 (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 187 525 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Etudes	1 259 972	57,60 %
Prestations de services	909 117	41,56 %
Produits des activités annexes	18 436	0,84 %
TOTAL	2 187 525	100,00 %

Annexes 2022 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 32 280 E



Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablir(418100) F - cits fact a etablir(418110)	22 800
TOTAL	22 800

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux produit a recevoir(438700)	7 333
TOTAL	7 333

Charges constatées d'avance = 20 006 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000) F - charges constat d'avance(486100)	12 527 7 478
TOTAL	20 006

Charges à payer = 93 508 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Int.courus/emprunt e(168840)	2 801
TOTAL	2 801

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs. fact.non parvenue(408100) F - frs fact non parvenues(408110)	9 374 27 578
TOTAL	36 951

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov congés a payer(428200) F - prov congés a payer(428210) Org.soc. ch/congés a payer(438200) F- ch soc s/congés a payer(438210) Etat autres ch. a pa(448600)	25 497 8 677 10 199 3 211 6 172
TOTAL	53 756

Produits constatés d'avance = 260 604 E

Produits constatés d'avance	Montant
Prod.constates d'ava(487000)	260 604
TOTAL	260 604

Annexes 2022 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	197 278	197 278	197 278	197 278	197 278
b) Nombre d'actions émises	7 199 401	7 199 401	7 199 401	7 199 401	7 199 401
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 187 525	2 137 383	2 398 945	2 141 689	2 090 339
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 094 459	809 585	201 440	843 386	523 106
c) Impôt sur les bénéfices	96 307	107 439	90 458	92 171	68 572
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	998 152	702 146	110 982	282 915	454 534
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	951 156	733 244	250 971	229 815	387 689
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	602 713	607 954	686 504	630 439	547 965
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	224 153	225 933	260 109	237 645	442 533

Observations complémentaires

Annexes 2022 (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
GENDROT LE THOMAS	330 000	374 498	89	294 920				1 046 459	29 568	
AUDITEF	37 000	133 609	100	595 000				659 251	78 074	80 000
AUDIT ET CONSEIL EU	14 000	1 193 738	100	2 495 179				1 261 230	78 459	120 000
CABINET COMPTES	45 000	68 497	100	450 000				79 2540	10 911	
GFE	40 000	332 014	100	1 408 500				1 022 087	149 659	100 000
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
SCI LES MARIE LOUISE	10 000	-432 374	20	2 000				277 659	27 684	
SCI RUTHELOISE	10 000	-93 933	29	2 900				108 227	14 031	
SACCI	30 000	126 030	25	1 768				69 255	35 921	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

